

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 24 juin 2013

CP 13/06-24

L'an deux mille treize, le 24 juin à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Quorum à l'ouverture de la réunion (présents ou ayant donné procuration de vote) : MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Astoul, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéréilhac.

TRAVAUX DE CHARPENTE – COUVERTURE – ÉTANCHÉITÉ DANS LES COLLÈGES DÉPARTEMENTAUX ET AU CENTRE UNIVERSITAIRE

DÉVOLUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX

I – RAPPEL DU CONTEXTE

A l'occasion du vote du budget primitif pour l'exercice 2013, l'Assemblée Départementale a approuvé les rapports relatifs aux divers travaux dans les collèges départementaux et au centre universitaire, ainsi que le budget correspondant.

Ce dernier prévoit en particulier un poste important de travaux de charpente-couverture-étanchéité dans cinq collèges du département et au Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne à Montauban, pour lesquels une enveloppe financière de 290 000 € a été inscrite.

Cette opération a été décomposée en six lots répartis de la manière suivante :

- Lot n° 1 : Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin
- Lot n° 2 : Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre
- Lot n° 3 : Collège Ingres à Montauban
- Lot n° 4 : Collège Jean Jaurès à Montauban
- Lot n° 5 : Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse
- Lot n° 6 : Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne à Montauban

II – RAPPEL DE LA PROCÉDURE

Compte tenu du montant global de la consultation, les marchés de travaux seront conclus selon la procédure adaptée en vertu des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

L'avis d'appel à la concurrence a été publié le 4 avril 2013 sur le site du Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et sur le site de dématérialisation des marchés publics du Conseil Général pour une remise des offres le 30 avril 2013 à 16 heures 30.

A l'issue de l'ouverture des plis, toutes les entreprises ont été jugées recevables au regard des critères de sélection des candidatures.

L'offre économiquement la plus avantageuse a été appréciée sur la base des critères pondérés suivants :

- Prix à 70 %,
- Moyens et organisation mis en oeuvre à 30 %.

III – PRÉSENTATION DES MARCHÉS

Dans le cadre de l'exécution du programme des travaux considérés, la Commission d'Appel d'Offres, saisie pour avis et réunie le 27 mai 2013, a décidé d'attribuer les marchés selon les conditions telles que présentées.

Compte tenu de ce qui précède, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer et, le cas échéant, m'autoriser à signer les marchés correspondants, ainsi que toutes pièces afférentes.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la délibération de l'Assemblée du 21 janvier 2013 relative aux divers travaux dans les collèges départementaux et au centre universitaire,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 27 mai 2013,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département :
 - les marchés de travaux de charpente - couverture – étanchéité dans les collèges départementaux et au centre universitaire avec les entreprises et pour les montants suivants :

<i>Marché n°</i>	<i>Lot n°</i>	<i>Objet du marché</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Montant total HT</i>	<i>Montant total TTC</i>
164-13	1	Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin	PAILLAS	5 034,00 €	6 020,66 €
165-13	2	Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre	CCPF	14 680,00 €	17 557,28 €
166-13	3	Collège Ingres à Montauban	CMPGB-HINARD	82 797,76 €	99 026,12 €
167-13	4	Collège Jean Jaurès à Montauban	BATI 82	26 387,00 €	31 558,85 €
168-13	5	Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse	CCPF	12 978,00 €	15 521,69 €
169-13	6	Centre Universitaire de Tarn-et-Garonne à Montauban	BATI 82	29 681,75 €	35 499,37 €
Montant cumulé des marchés				171 558,51 €	205 183,97 €

Ainsi, le montant des marchés attribués s'élève à 171 558,51 € HT soit 205 183,97 € TTC.

- Les pièces afférentes correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,